

Editorial

Vers un contrat entre l'État et l'IRD

À l'occasion du renouvellement de mon mandat à la présidence du Conseil d'administration de l'IRD, les pouvoirs publics se sont prononcés sans ambiguïté sur la pérennisation de la réforme de l'Institut, désormais en voie d'achèvement. Il nous faut maintenant nous tourner vers l'avenir, dotés que nous serons, à compter du début de l'année 2001, de l'ensemble de nos unités de recherche et de service. La prochaine étape – je l'évoquais dans mon dernier éditorial, elle est d'ores et déjà engagée – consiste à lancer, sous l'autorité du Conseil scientifique de l'établissement, une réflexion de fond sur les inflexions à moyen et long terme de notre politique scientifique.

Cette démarche a d'autant plus d'intérêt que les ministres de tutelle de l'Institut viennent de réaffirmer leur volonté d'établir entre l'État et l'IRD un véritable « contrat pluriannuel d'objectifs ». La direction de l'Institut souhaite quant à elle que le processus envisagé de contractualisation se déroule dans la plus grande clarté. Nous espérons que, parallèlement aux discussions avec nos ministères de tutelle, le dialogue social se nouera de façon constructive au sein même de l'organisme autour de ce projet, que nous voudrions mobilisateur. Les organisations syndicales seront évidemment informées et consultées. Un site sera ouvert, le plus rapidement possible, pour que nul ne soit tenu à l'écart du processus et pour que le débat puisse prendre toute l'ampleur nécessaire. Les commissions scientifiques seront saisies de cette question dès leur prochaine session, en automne, et nous réunirons à cette même fin le Conseil scientifique en session extraordinaire au début de l'an prochain.

(suite page 2)

La quatrième conférence euro-méditerranéenne, dite Barcelone 4, qui réunit les 27 pays du pourtour méditerranéen se tient à Marseille au mois de novembre. À cette occasion, *Sciences au Sud* consacre un dossier au partenariat avec les pays du sud de la Méditerranée (pages 1, 4 et 5)

Barcelone 4

Un nouvel élan?

Par Jean-Yves Moisseron

Responsable du projet Développement, Intégration Régionale et Ajustement en Méditerranée (DIRAM) à l'IRD, Jean-Yves Moisseron présente une analyse critique du processus de Barcelone, un processus encore fragile, mais dont les enjeux paraissent aussi importants pour les deux rives de la Méditerranée.

Le « processus de Barcelone » (1995) a pour ambition de construire un partenariat entre l'Union européenne et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Son intérêt est de mettre en place les instruments d'une coopération régionale visant une intégration des Pays Sud-Méditerranéens (PSM) à l'espace européen. Les trois objectifs affirmés sont de : définir un espace de paix et de prospérité; construire une zone de prospérité partagée notamment à travers la constitution progressive d'une zone de libre échange; développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre la société civile.

Ces principes généraux ont pris rapidement consistance à travers le volet économique et la signature d'accords d'association liant l'Union européenne à certains pays (Tunisie 07/95, Israël 11/95, Maroc 02/96, Autorité Palestinienne 02/97, Jordanie 11/07). Mais les études réalisées par l'IRD au sein du programme DIRAM (Développement, Intégration Régionale et Ajustement en Méditerranée) montrent que l'impact de ces accords ne sera positif à long terme pour les PSM que s'ils s'accompagnent d'un véritable ajustement à la concurrence déclenchée par le

© IRD/J.-Y. Moisseron



démantèlement tarifaire et si les transferts privés et publics accompagnent le processus de transition. En effet, la constitution d'une zone de libre-échange ne permettra pas, en soi, de renforcer le potentiel de croissance des PSM. Il faut que ces pays s'engagent dans une série de réformes complétant la première vague de réformes des années 80 qui a permis une stabilisation macroéconomique et, selon les pays, un premier pas vers la libéralisation. Cette deuxième vague de réformes doit inclure un volet fiscal pour compenser le manque à gagner lié à l'élimination progressive des tarifs douaniers; améliorer la compétitivité d'entreprises désormais en concurrence avec les

fournisseurs européens; créer un environnement favorable aux investissements étrangers toujours très en deçà de leur niveau potentiel; libéraliser et moderniser les secteurs financiers et adapter le système de formation aux opportunités offertes par l'ouverture. Force est de constater que l'engagement dans ces réformes ambitieuses reste lent, voire inexistant, pour certains pays. La transformation du régime de croissance que suppose l'intégration des PSM dans l'espace européen ne donne pas des signes évidents d'apparition. Cinq ans après Barcelone, il importe de faire le bilan des résultats et d'identifier les difficultés rencontrées. Ce sera l'objet d'un colloque organisé par l'IRD et l'Université de Tunis en octobre 2001.

(suite page 16)

« Allons vers un espace euro-méditerranéen de la recherche »



Entretien avec Jean Gabolde, directeur de la coopération internationale à la DG Recherche de la Commission européenne

Le processus de Barcelone a profondément renouvelé les objectifs et les modes opératoires de la coopération euro-méditerranéenne, quelles avancées vous paraissent les plus significatives en matière de recherche?

Deux instruments communautaires contribuent à la mise en œuvre du volet recherche dans la coopération euro-méditerranéenne. Le programme Meda s'est d'abord orienté vers les priorités de base dans lesquelles la recherche en tant que telle n'avait qu'une place limitée. Il faut cependant souligner une action spécifique importante, Eumedis, pour le développement de la société de l'information dans la zone euro-méditerranéenne.

Les programmes cadre, en revanche, ont progressivement intégré et renforcé les activités de recherche orientées vers les problèmes spécifiques du développement de la région méditerranéenne. Intégrant d'abord le programme Avicenne, puis

traitant des problèmes de la région dans le volet « Recherche pour le Développement » du premier programme de coopération internationale (Inco). Cette évolution a conduit, dans le cinquième Programme-cadre, à une action particulière, Inco Med, orientée sur les problèmes spécifiques de cette région.

Sur quels domaines les efforts ont-ils porté jusqu'à présent?

Les priorités essentielles qui ont été choisies dès le début dans Avicenne (1992-1994) ont été l'environnement, les énergies renouvelables, l'eau et la santé. Les priorités thématiques d'Inco Med, identifiées au cours du dialogue politique par le Comité de suivi, sont actuellement au nombre de cinq : gestion intégrée des ressources en eau, préservation de l'héritage culturel, santé des populations, protection du littoral et contribution à la modernisation socio-économique.

Depuis 1992, les programmes communautaires ont été à l'origine de plus de 500 projets de collaboration euro-méditerranéenne pour un montant de

130 millions d'Euros, dont je voudrais donner quelques exemples choisis dans le domaine de l'eau :

- Des équipes de recherche grecques, jordanaises, italiennes, portugaises et chypriotes ont élaboré un système de dessalement d'eau de mer à partir de sources d'énergies renouvelables. Une station pilote a permis de tester la faisabilité de ce système, destiné à approvisionner de petites communautés isolées.
- Des laboratoires belges, grecs, portugais, tunisiens, marocains, chypriotes, israéliens et palestiniens ont mis en œuvre un système technologique de traitement des eaux usées municipales dont le faible coût permet d'accroître la quantité d'eau disponible pour l'agriculture.
- Des équipes scientifiques autrichiennes, néerlandaises, israéliennes, palestiniennes et jordanaises ont, dans les cadres Avicenne et Inco, développé un système de gestion intégré des ressources en eau dans la vallée du Jourdain. Après 4 ans, des oliviers et de l'herbe poussaient dans la Badia jordanienne – régions quasi désertiques – une oasis était sauvée, des populations pouvaient y vivre et des jeunes y sont revenus.

(suite page 16)

Sommaire

Actualités

Micronésie centrale et orientale
Deux mille ans sous les sables p. 2
Equalant
Des fréons aux courants p. 3

Partenaires

Partenariat euro-méditerranéen
L'eau, une préoccupation partagée
10 projets contre la désertification
Cameleo, un nouveau réseau p. 4
Formes urbaines du métissage
des cultures
Élections sous surveillance
Le Moustérien reconsidéré
L'Holocène sur les bords du Sahara
Virologie, de la recherche
à la pré-industrialisation p. 5

Recherches

Guinée
Reconquérir la mangrove p. 6
Minorités ethniques au Laos
Quel devenir p. 7
Neiges et glaciers tropicaux
L'or blanc des Andes p. 8

Formations

Des sciences sociales pour l'Afrique
Petite leçon de cryoconservation p. 10

Valorisation

Au secours de l'Amou-Daria p. 11
La nouvelle vie privée
de la recherche publique p. 11

Réunion des représentants p. 12
Clubs jeunes IRD p. 13

Déontologie et éthique
Création d'un Comité consultatif p. 15

Si nous pouvons « tenir » ce calendrier incontestablement ambitieux (qui correspond aux vœux de nos tutelles), le Conseil d'administration pourrait lui-même délibérer de cette question lors de sa session du 12 avril 2001. Un programme chargé certes, mais étroitement complémentaire des réformes de structure effectuées, dont il constitue, en quelque sorte, la clef de voûte attendue. J'espère sincèrement que chacun comprendra l'importance pour l'organisme de se projeter ainsi dans l'avenir et apportera, par des voies diversifiées, sa pierre à l'édifice.



Philippe Lazar
Président du conseil
d'administration de l'IRD

Il fallait
lire

Noyé dans l'Amazone

Dans l'article « Noces en noir et blanc » de notre dernier numéro, il fallait lire « Les eaux blanches du Solimões, chargées en sédiments proviennent des Andes, tandis que les eaux noires du Rio Negro, riches en matières organiques, ont drainé une partie du bouclier guyanais puis de la plaine forestière amazonienne. » et non le contraire. Qu'Alain Laraque, le chercheur dont nous rapportions les travaux, ainsi que tous nos lecteurs veuillent bien pardonner à Sciences au Sud de s'être ainsi noyé dans l'Amazone.

sciences au sud

Sciences.au.sud@paris.ird.fr
IRD - 213, rue La Fayette -
F - 75480 Paris cedex 10
Tel. : 33 (0)1 48 03 77 77
Fax : 33 (0)1 48 03 08 29
http://www.ird.fr

Directeur de la publication

Jean-Pierre Muller

Directrice de la rédaction

Marie-Noëlle Favier

Rédacteur en chef

Olivier Dargouge

Comité éditorial

Françoise Bellanger, Patrice Cayré, Jean-Michel Chassériaux, Antoine Cornet, Philippe Lazar, Jacques Merle, Yves Quéré, Hervé de Tricornot, Jacques Weber, Gérard Winter

Rédacteurs

Marie-Lise Sabrié (rubrique Recherches - sabrie@paris.ird.fr)
Sonia Arfaoui

Correspondants permanents

Fabienne Beuret-Doumenge (Montpellier), Bertrand Gobert (Brest), Jacqueline Thomas (Nouméa), Michel Fromaget et Abdoulaye Ann (Dakar)

Secrétariat

Marie Guyot

Photos IRD - Indigo Base

Claire Lissalde
Danièle Cavanna

Photogravure, Impression

Jouve, 18, rue Saint-Denis,
75001 Paris - Tél. : 01 44 76 54 40
ISSN : 1297-2258
Commission paritaire : 0904805335
Dépôt légal : novembre 2000

Journal réalisé sur papier recyclé.

Micronésie centrale et orientale

Deux mille ans sous les sables

Des poteries et des outils en coquillage étaient enfouis depuis plus de deux mille ans sous le sable d'un atoll à l'est de la Micronésie. Découverts par l'archéologue Jean-Christophe Galipaud, ces précieux vestiges devraient éclairer l'histoire des premiers peuplements dans cette partie du Pacifique.

Depuis 1999, vous effectuez des fouilles dans des îles de la Micronésie orientale. Que venez-vous d'y découvrir ?

Dans plusieurs des îles de l'atoll de Ahnd, au sud-ouest de Ponape, et en particulier dans l'île de Pamuk, nous avons trouvé, en surface tout d'abord, des poteries et des outils en coquillage. Après avoir réalisé des sondages, nous

avons ensuite mis au jour, à un niveau plus profond que masquaient du sable et de l'humus, de nombreux fragments de poteries bien conservés. La plupart, relativement récentes, datent de 1 500 à 1 000 ans. Cependant, dans l'île de Pamuk, certaines poteries sont plus anciennes - 2 100 ans avant nos jours - et présentent la même facture que celles trouvées en Mélanésie, au nord du Vanuatu par exemple.

En quoi est-ce une découverte importante ?

C'est la première fois que, dans cette partie de la Micronésie, est mis au jour un site témoignant d'une occupation aussi ancienne. Des vestiges d'une telle importance avaient déjà été trouvés dans l'ouest de la Micronésie. Au centre et à l'est, notamment dans l'île de Ponape, seuls avaient été découverts quelques tessons de poteries et des charbons de bois épars. Des incertitudes subsistaient sur l'éventualité et les lieux d'implanta-



© IRD/J.-C. Galipaud

tion de ces premières populations : d'une part, charbons et poteries, isolés les uns des autres, ne permettaient pas de conclure à l'existence d'un habitat (village ou campement); d'autre part, ces éléments avaient été vraisemblablement déplacés par les mouvements de la mer du fait d'une remontée du niveau marin, survenue il y a un peu plus de deux mille ans. Nous avons fait le pari que sous le sable d'un atoll, comme celui d'Ahnd, des objets pouvaient avoir été enfouis avant la remontée des eaux et mieux préservés qu'ailleurs. C'était le cas.

Que devriez-vous apprendre ces objets ?

Grâce à l'excellente préservation et à l'abondance des vestiges, nous pourrions caractériser et dater les principales étapes du peuplement des îles de la Micronésie centrale et orientale, peut-être par des marins venus de Mélanésie. Poteries et outils vont faire l'objet d'une description précise de façon à pouvoir être comparés à ceux découverts ailleurs. L'analyse de l'argile des poteries permettra d'en définir la provenance et ainsi de connaître les circuits des échanges qui se faisaient à l'époque dans cette partie du Pacifique. Nous allons entreprendre de

nouvelles fouilles sur le site de Pamuk et, en collaboration avec l'International Archeological Research Institute à Hawaï, réaliser une étude fine du milieu côtier ancien afin de déterminer si l'installation des populations s'est accompagnée d'une transformation visible de l'environnement insulaire.

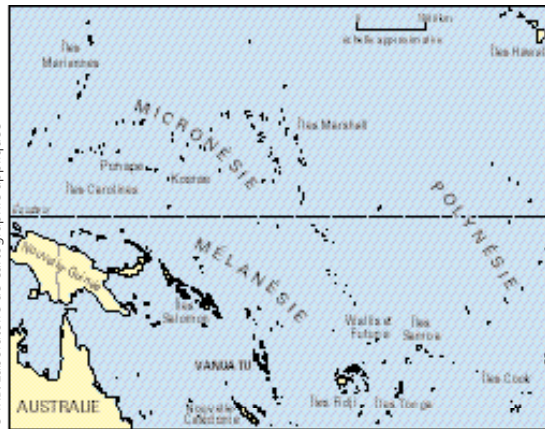
Contact

Jean-Christophe.Galipaud@orleans.ird.fr



© IRD/J.-C. Galipaud

Le site mégalithique de Nan Madol au sud-est de Ponape.



© IRD/Laboratoire de cartographie appliquée

La Micronésie regroupe un millier d'îles dispersées sur un territoire aussi vaste que celui des États-Unis : les unes dites "îles basses" sont des atolls coralliens tandis que les autres "îles hautes", d'origine volcanique, sont montagneuses.

Coopération internationale

L'apolitisme démystifié

Lutte contre la pauvreté et gouvernance ont été au cœur du premier séminaire annuel du Haut Conseil de la coopération internationale du 27 au 30 août dernier à Dourdan. De nombreux aspects du développement ont été discutés par les quelque 200 participants aux différents ateliers, groupes de travail et tables rondes, avec en toile de fond la même préoccupation d'un débat politique. Le point avec Gérard Winter, directeur de recherche à l'IRD et membre du Haut Conseil.

Après neuf mois d'existence, le HCCI s'est déjà réuni sept fois en séance plénière et a remis quatre avis au gouvernement¹. Pour ce premier séminaire public, il a choisi comme thème général « Le développement : pour un débat politique ». « Notre idée était de dépasser les questions techniques et sectorielles pour analyser les grandes options politiques sous-jacentes à la politique de coopération ». Deux grands thèmes ont été abordés en séance plénière : "Les non-dits politiques et les outils de la lutte contre la pauvreté", et "Quel modèle politique est sous-jacent au concept apolitique de gouvernance ? « Ces deux termes, pauvreté et gouvernance, sont au cœur des débats internationaux actuels. Or la France est connue pour ne pas cibler sa politique de coopération sur la lutte contre la pauvreté. Elle soutient en effet que s'occuper du développement revient à lutter contre la pauvreté. Elle a certainement en partie raison, mais le Haut Conseil pense, d'une part, que ce n'est pas suffisant, et, d'autre part, que la France ne peut

pas complètement s'abstraire des débats internationaux. »

Le concept de gouvernance, puisé dans le jargon du secteur privé, pousse certains à évacuer la dimension politique, ont unanimement critiqué les participants au séminaire de Dourdan. « De fait, la Banque mondiale commence à reconnaître que, lorsqu'elle intervient, elle opère des choix décisifs et fait de la politique, sous couvert d'instruments techniques et de méthodes d'organisation ». Quant à la pauvreté, l'expertise collective animée par l'IRD et le Gret sous

la direction de Gérard Winter (voir Sciences au sud n° 5, p.3) a souligné son lien avec des inégalités qui ne peuvent se réduire sans une politique délibérée. « Il ne suffit pas de pallier les mauvaises conditions de vie des plus pauvres, il faut aussi leur donner accès, non seulement à des services publics, mais à ces sources de revenu que sont l'information, le crédit, les nouvelles technologies, la sécurité juridique, etc. Toute la politique de lutte contre la pauvreté est sous-tendue par ces questions et on peut se demander s'il ne revient pas aux pays qui aident, de

favoriser, dans le cadre de processus plus démocratiques, l'expression et l'organisation des plus faibles. À travers ces débats, c'est l'apolitisme de la coopération qui est démystifié. »

Les travaux du séminaire de Dourdan ont bien montré que pauvreté, inégalités et gouvernance sont les éléments d'un même ensemble sur lequel jouent des processus politiques forts. « La France possède une certaine expérience de cette vision globale des choses et les experts français en développement ont souvent eu une forte conscience de cette dimension politique. La France peut réhabiliter une approche plus systémique des problèmes de lutte contre la pauvreté, en les réintégrant dans les différentes composantes, économiques et techniques, mais aussi sociales et politiques des problèmes de développement. Elle a des approches originales, mais elle ne pourra les faire valoir qu'en entrant dans le débat international. »

1. « Pour une position française lors du sommet du millénaire » ; « Que la coopération soit une priorité forte de la présidence française de l'Union européenne » ; « En vue des débats parlementaires sur la coopération et sur la présidence de l'Union européenne » ; « Sur la coopération avec la Russie au regard des événements en Tchétchénie ».

Un prix de la coopération

Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, du 18 au 26 novembre 2000, le premier Ministre Lionel Jospin remettra le premier « prix de la coopération internationale ». Ce prix annuel distingue des réalisations exemplaires de coopération engagées par des personnes ou des organisations publiques ou privées. Le lauréat aura été choisi parmi les 117 dossiers de candidatures françaises et étrangères reçues par le Haut Conseil. Parallèlement, le Haut Conseil a eu à examiner 57 demandes de bourses pour des projets de recherches concernant la coopération internationale.

Contact

Gérard Winter
gwinter@club-internet.fr

WEB www.cooperation-internationale.gouv.fr

« L'homme ne trichait pas »

Henri Barral, géographe entré à l'ORSTOM en 1958, s'est éteint cet été. Tout au long de sa carrière, il a beaucoup œuvré en Afrique, et s'est particulièrement intéressé au nomadisme. Michel Benoit se souvient : « Henri Barral restera méconnu par beaucoup de ses collègues. Il est pourtant une référence pour cette minorité de chercheurs en sciences humaines tropicalistes entrés dans la carrière pour vivre une intimité avec des civilisations dont ils espéraient confusément une vérité fondamentale. Sa modestie et son aisance en tous lieux et circonstances pouvaient laisser supposer une certaine facilité. Sa démarche était en fait la marque d'un immense courage qui lui a permis d'être le seul d'entre nous à avoir osé aborder tous les genres de vie de la zone tropicale, y compris dans les situations les plus risquées : de la guerre touareg à la chasse et la cueillette indienne ou l'agriculture léla, en passant par le pastoralisme peul et berbère ou le « ranching » des vaqueiros du nord du Mexique. Les populations au sein desquelles il a vécu ne s'y sont pas trompées : aucun chercheur n'a été admis et aimé par ses hôtes comme Henri Barral. La raison en est simple : l'homme ne trichait pas. C'est une qualité reconnue dans toutes les sociétés humaines. »



Que mon cri porte au loin !

Qu'il franchisse les monts et les mers !

Qu'on l'entende dans les savanes et les steppes d'Afrique !

Qu'il raisonne dans les dunes du Sahel et les gorges d'Éthiopie !

Qu'il parvienne dans les déserts !

Que les grands arbres de l'Amazone ne l'arrêtent pas !

Qu'il perce le silence du Chihuahua jusqu'au Rio Bravo !

Ma voix s'envole vers vous !

Écoutez ! Écoutez tous !

Chasseurs Léla, guerriers Imajaren, Bella de la terre, Pasteurs Imghad et Ighayawan, Bergers

Du poulaakou, Indiens de la selva ou venus de la sierra, Vaqueiros des grandes plaines...

Gens de Tiogo, du Liptako, du Yagha, du Djelgodji, de l'Oudalan, du Ferlo, de la province du Napo ou de Bolson de Mapimi...

Vous qui l'avez connu.

Où que vous soyez, entendez-moi ! Apprenez la méchante nouvelle !

Un homme nous a quitté.

Un frère s'en est allé.

Henri Barral est mort.

Que les oiseaux d'Assirik chantent son souvenir.

Michel Benoit

sciences au sud

Entretien

Barcelone 4 : un nouvel élan (suite de la p. 1)

Aujourd'hui, le processus engagé est loin d'avoir réalisé ses objectifs. L'accord d'association avec l'Égypte n'est pas encore entré en vigueur, tandis que l'Algérie, le Liban et la Syrie restent loin de la signature, et les accords n'ont pas accéléré les réformes internes. La dynamique européenne est dépendante du processus de paix au Moyen-Orient, d'où le retard pris par la Syrie et le Liban, et peut être entravée par la résurgence des troubles entre Palestiniens et Israéliens.

Les pays sud méditerranéens qui occupent la plus petite place derrière l'Amérique latine, l'Asie ou même l'Europe centrale et orientale espéraient des accords un décollage des Investissements Directs Étrangers (IDE). Or les IDE par habitant stagnent. On est loin de la stratégie japonaise de développement régional : orienter prioritairement les investissements vers les quatre dragons. Ce faisant, le Japon abaissait ses coûts de production, entraînait ses voisins dans un cercle vertueux de croissance et étendait son marché, ce qui lui permettait ensuite de conquérir des marchés mondiaux. C'est la différence entre une simple zone commerciale et une véritable volonté d'intégration.

Une autre explication de la faiblesse des IDE réside dans l'étroitesse des marchés nationaux. Les PSM ont toutes les difficultés à constituer entre eux une zone homogène de circulation des marchan-

dis. Les tentatives n'ont pourtant pas manqué dans le passé et la GZALE, Grande Zone Arabe de Libre Échange, signée en 1998 entre 14 pays arabes pourrait fournir l'instrument juridique adéquat et favoriser en outre le commerce de produits différenciés et la fragmentation des processus productifs entre les pays.

Le développement du secteur privé et des PME est aussi en cause dans la plupart des PSM, marqués par leur passé. L'État, les familles et les entreprises étrangères restent les détenteurs principaux des entreprises, ce qui ne facilite pas les restructurations. Peu d'instruments financiers permettent l'obtention de financements non bancaires ou facilitant la création d'entreprises.

Il apparaît de plus en plus nécessaire d'inclure dans les accords l'agriculture, secteur où les PSM disposent d'avantages comparatifs afin de réduire les asymétries de l'accord. La question de la circulation des personnes devrait être réexaminée pour faciliter les contacts entre les deux zones. Les deux rives de la Méditerranée sont en effet complémentaires au plan démographique (vieillesse au Nord, augmentation des actifs au Sud). Une réflexion dépassant l'amalgame migration et mobilité doit s'engager. Parmi les propositions figure égale-

ment le problème de la dette. Mentionné dans la déclaration de Barcelone, il n'a pas fait l'objet d'un traitement suffisant. Ajoutons l'amélioration des dispositifs de financement (MEDA) apparus trop lourds et trop lents puisque seulement un quart des financements prévus ont été effectivement dépensés.

Des critiques plus radicales se sont fait entendre. Le projet de partenariat s'est limité à un volet économique : le libre-

Les projets culturels sont marginalisés et la société civile reste en dehors du processus

échange et à un volet sécuritaire. Il n'a pas su mettre l'être humain au centre des préoccupations et s'est enfermé dans un processus institutionnel. Le troisième objectif de Barcelone, "développer les ressources humaines, favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre la société civile", apparaît

tout à fait secondaire. Les projets culturels sont marginalisés et la société civile est en dehors du processus. La coopération décentralisée est insuffisante, voire inexistante, ainsi que les micro projets pour lesquels les structures européennes sont peu adaptées.

La grande zone euro-méditerranéenne est donc un projet géopolitique à long terme qui intéresse les deux parties et prend sur les deux rives tout son sens au regard de l'histoire très ancienne qui a mis en contact deux grandes civilisations

depuis 14 siècles ! C'est pourtant toujours sur le mode de l'altérité que se fait la confrontation. Une altérité qui s'explique paradoxalement par une proximité culturelle car on ne s'oppose qu'à ce que l'on comprend. Des croisades à la prise de Grenade, de la décolonisation à la Guerre du Golfe, du mal des banlieues à l'intégrisme, tout concourt à confondre les représentations et les discours et craindre une « Europe submergée » (Alfred Sauvy). L'écart est grand entre les représentations, la connaissance de l'Autre et le projet d'une zone de prospérité et de paix.

Le projet "Euro Med" est aussi, qu'on ne s'y trompe pas, l'enjeu d'une compétition entre l'Europe et les États-Unis. Pour ces derniers, la Méditerranée est une zone stratégique fondamentale, notamment en raison du contrôle des ressources énergétiques. Le projet de grande zone euro-méditerranéenne défie leur leadership et conditionne le développement de la "puissance" européenne dans toutes ses modalités.

Espérons que Barcelone 4 sous présidence française, car la France a vocation à impulser fortement la politique méditerranéenne, redonne son élan à un processus encore fragile mais déterminant pour l'avenir des pays des deux rives. ●

Contact

Jean-Yves Moissoner
moissoner@planet.tn

Entretien avec Jean Gabolde (suite de la p. 1)

Quel peut (doit) être le rôle de la recherche dans la relance du processus de Barcelone ? Le premier objectif est la création d'une zone de paix et de stabilité reposant sur les principes fondamentaux, notamment le respect des droits de l'homme et la démocratie. Quelle place doit alors être accordée à la recherche en sciences humaines et sociales ?

Depuis les conclusions des Sommets européens de Lisbonne, en mars, et de Feira, en juin dernier, il est reconnu et affirmé, au plus haut niveau politique, que « la recherche, le développement technologique, l'innovation et l'éducation constituent des éléments moteurs indispensables au développement économique et social ». Si nous, acteurs de la recherche, en étions convaincus, ce fait proclamé au plus haut niveau transforme notre action, jusqu'alors de persuasion, en un devoir commun de mise en œuvre d'une orientation forte et délibérée.

Pour ce qui concerne la recherche en sciences humaines et sociales la nette évolution de la recherche publique vers des objectifs sociaux ne peut que renforcer l'importance de cette discipline. Ma conviction est que cela doit se traduire en s'attachant à associer les chercheurs de ce domaine aux équipes définissant et exécutant ces nouveaux projets pluridisciplinaires à finalité socio-économique. À titre de comparaison, si aujourd'hui la coopération Université-Industrie est entrée dans les mœurs, je me rappelle très bien les fortes réactions suscitées en son temps par une telle approche. Par analogie, cette coopération forte entre cher-

cheurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble constitue, à mon avis, un véritable défi que nous devons relever, aussi bien chez nous qu'avec les pays méditerranéens.

La communication de la Commission sur l'Espace européen de la recherche renouvelle profondément la conception des activités de recherche européennes. Bien qu'elle ne mentionne pas explicitement la coopération euro-méditerranéenne, en quoi peut-elle contribuer à l'infléchir ?

Nous préparons la réalisation de l'Espace européen de la Recherche. En mars 2000, lors du Sommet de Lisbonne, l'Union s'est fixé un nouvel objectif stratégique – et ambitieux – pour la décennie à venir : « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde... ». Dans cette ligne politique, en juin 2000 à Santa Maria da Feira, le Conseil européen a entériné le concept d'Espace Européen de la Recherche et a adopté la stratégie commune de l'Union européenne à l'égard de la région méditerranéenne. Celle-ci demande que la Communauté européenne et ses États membres coordonnent leurs programmes et actions de coopération avec les pays partenaires méditerranéens. Elle implique également que la Commission améliore la coordination de toutes ses activités en faveur des partenaires méditerranéens. Coordination, cohérence et complémentarité sont les maître mots qui doivent inspirer notre action commune pour la réalisation volontaire de l'Espace Européen de Recherche. Ceci

requiert donc l'engagement de toutes les catégories d'acteurs, à savoir les États membres de l'Union, la Communauté européenne et les pays partenaires méditerranéens eux-mêmes.

Les problèmes qui freinent le développement socio-économique de ces pays sont en partie structurels et institutionnels. Il convient de renforcer les capacités propres de recherche des partenaires méditerranéens. Ceci signifie, tout d'abord, accroître leur potentiel humain de recherche, améliorer les infrastructures et équipements nécessaires et moderniser ou adapter les politiques et systèmes de recherche dans la perspective d'un développement durable. Je pense qu'il faut, en premier lieu, stimuler ces pays à investir davantage dans la formation du personnel scientifique et technique. Mais aussi, fournir aux jeunes chercheurs les moyens de se former par la recherche dans les meilleurs centres d'excellence en Europe. Aider enfin les chercheurs locaux à s'engager dans des collaborations transnationales leur permettant ainsi, sans mobilité physique, de s'intégrer dans un environnement de recherche de qualité. Ce potentiel humain doit disposer des infrastructures et équipements de qualité nécessaires et le programme Meda, en synergie avec les activités du Programme-cadre de Recherche, serait particulièrement approprié. Par ailleurs, l'accès aux banques de données et aux revues scientifiques doit être organisé et développé. Les bibliothèques et les laboratoires doivent être connectés entre eux et avec les grands réseaux internationaux. Les outils de la « société de l'information » sont particulièrement importants pour rompre l'isolement des équipes locales.



Pour contribuer à résoudre certains problèmes spécifiques nous devons réaliser des activités conjointes de recherche mais aussi en transférer les résultats vers le tissu économique de nos sociétés. Ces activités doivent reposer sur des partenariats larges et équilibrés établis autour des thèmes et priorités d'intérêt mutuel : protection de l'environnement, gestion intégrée de l'eau, lutte contre la désertification, agriculture et agro-industrie, amélioration de la santé publique, préservation du patrimoine culturel, lutte contre les risques naturels.

C'est selon ces orientations que nous pourrions progresser vers la réalisation d'une zone euro-méditerranéenne de la recherche et revitaliser, ce qui est une priorité de la Commission, le processus de Barcelone.

Mais, je le répète, les clés de l'utilisation optimale des moyens et instruments de la coopération européenne avec les pays partenaires méditerranéens sont dans les mains d'acteurs différents qui doivent agir ensemble. ●